



INDRE-ET-LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°37-2021-08006

PUBLIÉ LE 12 AOÛT 2021

Sommaire

Préfecture - Cabinet / Direction des Sécurité

37-2021-08-11-00001 - 20210862-RAA-AP relais routiers 37 modificatif 10
aout 2021-1.odt (2 pages)

Page 3

Préfecture - Cabinet

37-2021-08-11-00001

20210862-RAA-AP relais routiers 37 modificatif 10
aout 2021-1.odt

PREFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE
DIRECTION DES SECURITES

BUREAU DE LA DEFENSE NATIONALE ET DE LA PROTECTION CIVILE

ARRÊTÉ fixant la liste des établissements visés à l'article 47-1 du décret n°2021-699 du 1^{er} juin 2021 modifié autorisés à accueillir du public pour la restauration assurée au bénéfice exclusif des professionnels du transport routier sans application du passe sanitaire

La préfète d'Indre-et-Loire, Chevalier de l'ordre national du Mérite,

VU la loi n° 2021-1040 du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire, et la décision n° 2021-824 DC du 5 août 2021 du Conseil constitutionnel ;

VU le décret modifié n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de madame Marie Lajus en qualité de préfète d'Indre-et-Loire ;

VU le décret n°2021-699 du 1^{er} juin 2021 modifié prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;

CONSIDERANT que l'Organisation Mondiale de la Santé a déclaré, le 30 janvier 2020, que l'émergence d'un nouveau coronavirus (Covid-19) constitue une urgence de santé publique de portée internationale ;

CONSIDERANT le caractère pathogène et contagieux du virus SARS-Cov-2 ;

CONSIDERANT que le décret n°2021-699 du 1^{er} juin 2021 modifié exempte les établissements visés au 6°-d de son article 47-1 de l'application du passe sanitaire pour la restauration assurée au bénéfice exclusif des professionnels du transport routier dans le cadre de l'exercice de leur activité professionnelle ;

CONSIDERANT la localisation des établissements visés au 6°-d de l'article 47-1 du décret n°2021-699 à proximité des axes routiers et leur fréquentation habituelle par les professionnels du transport routier ;

Sur proposition du directeur de cabinet :

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : La liste des établissements qui, conformément au 6°-d de l'article 47-1 du décret n°2021-699 susvisé, sont autorisés à accueillir du public sans application du passe sanitaire, au bénéfice exclusif des professionnels du transport routier et dans le seul cadre de l'exercice de leur activité professionnelle, figure en annexe au présent arrêté.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté entre en vigueur à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture d'Indre-et-Loire. Il peut faire l'objet dans le délai de deux mois à compter de sa publication :

- soit d'un recours gracieux auprès de la préfète d'Indre-et-Loire ;
- soit d'un recours hiérarchique auprès du Ministre de l'Intérieur ;
- soit d'un recours contentieux devant le tribunal administratif d'Orléans, lequel peut être saisi par voie numérique sur le site internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 3 : Le directeur de cabinet de la préfète, le sous-préfet de Chinon, le sous-préfet de Loches, le colonel commandant le groupement de gendarmerie départementale d'Indre-et-Loire et le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Indre-et-Loire.

Tours, le 11 août 2020

signé : Marie LAJUS

Annexe : liste des établissements mentionnés à l'article 1^{er} du présent arrêté

Restaurant routier	Adresse
Relais de Tours Nord	80 rue Morane Saulnier - ZA du papillon 37210 PARCAY MESLAY
AVIA	A85 – Aire des jardins de Villandry 37190 DRUYE
Le relais de la forêt	route de Tours 37500 CHINON
Le P'tit marmiton	1 route de Loches 37600 SAINT-JEAN SAINT-GERMAIN
Le Relais de Francueil	RD 976 45 rue des Ouldes axe Romorantin - Tours 37150 FRANQUEUIL
Chalet de la Rivonnerie	La Rivonnerie ZA Porte de Touraine 37110 AUTRECHE
La Caravane	2 rue Nationale RD 960 Axe Tours- Chatellerault 37160 LA CELLE SAINT AVANT
La Noria	carrefour du Signal RD 959 Axe Château-la-Vallière - Tours 37360 SONZAY
L'Auberge de Val Fleuri	RD 34 Axe Langeais - Le-Mans 37330 CHATEAU-LA-VALLIERE
Auberge de Port Boulet	Sortie 5 A 85 50 rue de Tours 37140 CHOUZE-SUR-LOIRE
Léo Resto Cafétaria Léo Resto	Aire du Val du Cher A85 route de Cormery 37270 ATHEE-SUR-CHER
Le Bistrot Léo Resto Courtepaille Essentiel	autoroute A 10 sens Paris - Tours aire de la Longue Vue 37380 MONNAIE
Duo Resto	Avenue de Boulnay sortie autoroute A 28 37360 NEUILLE-PONT-PIERRE
Le Mille Pattes	Route de Chinon 3700 SAINTE-MAURE-DE-TOURAIN